Elus locaux : une formation pour quoi faire?

Autor(en): **Crevoisier, Jean-Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **1 (2003)**

Heft 4: **Visions communes**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-823922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Par Jean-Claude Crevoisier

président de la Commission ACTIF de l'Université populaire jurassienne

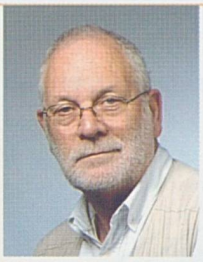

Elus locaux: une formation pour quoi faire?

En privé, de nombreux nouveaux élus communaux vont reconnaître un manque de préparation pour assumer la fonction à laquelle ils ont été appelés. Car une fois confrontés aux réalité de la charge, ils en découvrent plus vite les difficultés et les servitudes que les satisfactions personnelles.

Les responsabilités d'un maire comme d'un conseiller communal ne s'arrêtent en effet pas à une connaissance technique des dossiers qu'ils ont à traiter. Et nous ne citerons même pas ici les multiples contraintes juridiques qu'il faut connaître et à travers lesquelles il faut passer.

Un besoin incontournable de formation

Un élu communal constate, dès son entrée en fonction (et parfois même bien avant, lors de sa campagne électorale déjà!), qu'une partie essentielle de son temps doit être consacrée à gérer ce que l'on appelle des «relations humaines». Celles-ci prennent la forme d'ordres à donner à un personnel, de séances à diriger voire à subir, d'informations à livrer, d'assemblées à convaincre, de conflits à surmonter sinon à régler.

Et pratiquement aucune école ne forme des responsables à gérer de telles situations, sauf peut-être celles qui préparent leurs étudiants aux professions sociales. C'est donc «sur le tas» et dans la multiplication des expériences (pas toujours réussies d'ailleurs), que les intéressés sont obligés de découvrir comment maîtriser ces rapports sociaux.

Voilà donc pour le besoin. Qui est indéniable. Mais là se pose le problème, quasi-incontournable, du temps que les élus sont disposés à consacrer à l'acquisition de ces compétences. Une telle formation exige en effet un investissement en heures voire en demi-journées. Elle ne se satisfait pas d'une conférence ou l'autre, suivie «à temps perdu». Car il ne s'agit pas seulement d'emmagasiner de simples connaissances ou de découvrir des «trucs» permettant, par exemple, une manipulation de ses interlocuteurs. Un savoir est certes nécessaire, mais il faut surtout acquérir un savoir-faire et, en cette matière particulière autant que sensible des relations humaines, un savoir-être.

Quel retour sur l'investissement ?

Il faut donc convaincre le public concerné qu'un retour sur cet investissement est possible. Il pourra prendre notamment la forme d'une gestion améliorée du temps disponible, celle d'une diminution du stress dans l'action, celle aussi d'une communication meilleure et plus efficace avec les collègues, le personnel et les administrés.

La Commission ACTIF de l'Université populaire jurassienne (ACTIF pour Actions citoyennes de transfert d'information et de formation) a proposé, dès 2003, aux élus locaux et aux responsables d'association (qui sont confrontés aux même défis) un cycle de formation dans les matières citées ci-dessus. Cette action, soutenue par la Confédération, les cantons de Berne et du Jura, se poursuivra en 2004 et 2005. Le projet a une dimension triennale car, comme l'expérience l'a montrée cette année, une telle entreprise n'atteint pas sa «vitesse de croisière» dès la première année.

Lien utile.
http://www.upjurassienne.ch

PUBLICITÉ

La Mobilière
Assurances & prévoyance
l'assurance d'être bien assuré

Agence générale
de Moutier - Saint-Imier
ERIC VEYA
Tél 032 493 57 93

Agence générale de Delémont
DENIS HOSTETTLER
Tél 032 422 57 57

Agence générale de Porrentruy
MARIANNE CHAPUIS
Tél 032 465 92 92